

Recherche doctorale

Adapter nos forêts aux changements climatiques



Valentine van Gameren, licenciée en sciences politiques (ULB, 2007) et détentrice d'un master en sciences et gestion de l'environnement (IGEAT-ULB, 2009).

La thèse de Valentine, commencée il y a un an, s'intitule « Faire face aux impacts environnementaux et territoriaux des changements climatiques en Wallonie : quelle stratégie d'adaptation ? ». Le promoteur est Edwin Zaccà, directeur du Centre d'Etudes du Développement Durable de l'IGEAT, à l'ULB.

Les changements climatiques sont l'un des défis les plus préoccupants de notre société. Parmi les actions mises en œuvre pour y faire face, la plupart vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le dérèglement climatique. Mais certains impacts sont désormais devenus inévitables, même si on n'en connaît pas précisément l'ampleur. Dans le cadre de la préparation du plan wallon d'adaptation aux changements climatiques, coordonné par l'Agence wallonne de l'air et

du climat, une étude a permis d'évaluer les vulnérabilités actuelles et futures de la Wallonie aux changements climatiques. Valentine ajoute : « malgré les efforts pour réduire les gaz à effet de serre et du fait des « échecs » des accords internationaux, la société va devoir faire face à des impacts climatiques plus ou moins importants. Il faut s'y préparer et pouvoir les anticiper. De ce fait, depuis quelques années, les recherches portant sur l'adaptation aux changements climatiques commencent

à se développer. Ma thèse s'intéresse à la façon dont la Wallonie se prépare, à travers l'analyse de l'adaptation planifiée par les acteurs publics et, plus essentiellement, par les acteurs privés. »

Plusieurs secteurs d'activité sont vulnérables face aux changements climatiques, comme l'agriculture et la foresterie, la gestion des ressources en eau, la santé, l'industrie, les infrastructures et l'urbanisme, l'énergie et le tourisme. Valentine a choisi de s'intéresser à un secteur en particulier : « ma thèse explore l'adaptation des acteurs privés dans le cadre d'une étude de cas : la filière forêt-bois wallonne. J'ai choisi ce secteur parce qu'il faut y prendre des décisions à très long terme, la durée de vie des arbres dépassant souvent le siècle. Vu les répercussions futures des décisions et investissements qui sont pris aujourd'hui, le secteur est obligé d'anticiper le climat dans cinquante à cent ans. »

La forêt représente 33 % du territoire wallon, ce qui n'est pas négligeable. S'il y a des incertitudes sur l'ampleur des impacts climatiques, il est certain que « des essences forestières indigènes pourraient ne plus rencontrer leur optimum écologique, par exemple le hêtre est menacé car il a besoin de terrains frais. Au contraire, des essences du sud de l'Europe pourraient voir leur aire de distribution s'étendre vers le nord. Les arbres indigènes « affaiblis » pourraient aussi être plus vulnérables aux maladies... Mais le sujet de ma thèse n'est pas d'analyser les implications que les changements climatiques auront. Je m'intéresse à la prépa-



Forêt à Bertrix.

Adapter nos forêts aux changements climatiques

ration des acteurs à ces implications. Les propriétaires qui replantent aujourd'hui doivent déjà choisir des essences adaptées au sol mais aussi adaptées au climat futur »

Le rôle des acteurs

La filière forêt-bois est un ensemble assez diffus d'acteurs économiques qui réalisent chacun des fonctions économiques allant de la production à l'utilisation du bois. Valentine étudie les perceptions et les réactions de chacun des acteurs ou secteurs de la filière face à l'adaptation aux changements climatiques et analyse les interactions et influences entre eux. « Je vais partir du début de la filière, les propriétaires privés, puis les professionnels qui s'occupent de la gestion de la forêt, les experts forestiers, les pépiniéristes. Puis encore l'industrie du bois, en tout cas la première transformation, comme les scieries. J'aimerais confronter les différentes logiques. » La question centrale est de savoir si les acteurs économiques de la filière forêt-bois wallonne se préparent aux impacts des changements climatiques via des mesures d'adaptation et dès lors pourquoi et comment. Le sujet est encore peu étudié, en raison de la relative nouveauté du phénomène et de la difficulté d'obtenir des données. C'est pourquoi Valentine va procéder à des entretiens avec les acteurs et analyser leurs réponses. « Je voudrais voir comment les acteurs privés, de la gestion forestière et en partie de l'industrie du bois, envisagent la question : sont-ils conscients qu'il va y avoir des impacts sur les activités, veulent-ils s'adapter et comment ? Je demande ce qu'ils savent des impacts climatiques, s'ils pensent qu'il va y avoir des impacts sur leur forêt et s'ils en tiennent compte. Certains prennent déjà des décisions de bon sens, d'autres restent dans une logique conservatrice. Je cherche à mettre en évidence les facteurs qui peuvent faire changer les comportements. »



La transformation du bois. Ici l'entreprise « la Renardière » à Bertrix, qui forme de futurs acteurs de la filière forêt-bois.

Valentine étudie donc les facteurs, liés à la motivation et à la capacité d'adaptation, qui entrent en jeu dans la décision d'adaptation des acteurs ainsi que le résultat du processus de décision. « Ce qui m'intéresse c'est de comprendre comment les choses se mettent en œuvre au niveau des acteurs individuels et collectifs, en étudiant les facteurs, tant objectifs que cognitifs... Du fait de mes études, j'ai le double bagage des sciences politiques et de la gestion de l'environnement, donc un angle de vue particulier et original. » Son hypothèse est que la mise en place de mesures d'adaptation ne dépend pas uniquement d'éléments objectifs de la capacité d'adaptation, comme l'accès à la connaissance, aux ressources financières et aux techniques ou comme la présence de mécanismes institutionnels favorables, mais aussi des perceptions de la nécessité d'agir face aux risques et de la capacité d'agir pour diminuer ces risques. L'intégration des facteurs socio-cognitifs, liés à la perception des risques climatiques et de la capacité de s'y adapter, constitue un apport spécifique de la recherche.

Le rôle des acteurs publics en matière d'adaptation est envisagé comme un des éléments du contexte extérieur pouvant inciter les acteurs privés à s'adapter, en particulier via le plan wallon d'adaptation, actuellement en préparation. Par ailleurs les déterminants de la motivation des acteurs privés à s'adapter et les actions concrètes déployées par ceux-ci pourraient permettre de tirer des leçons intéressantes en matière d'incitants à l'action, avec des répercussions potentielles en termes de sensibilisation des acteurs et plus largement de politiques publiques à promouvoir. « En toile de fond de ma thèse, il y a le côté politique. D'un côté, le contexte législatif, réglementaire ou incitatif, peut amener des changements. De l'autre côté, les acteurs politiques sont aussi intéressés par la perception qu'ont les acteurs privés de la nécessité des adaptations et par les raisons de leurs décisions : comprendre leur logique permet de préciser les recommandations à faire, la façon de communiquer et les points sur lesquels insister pour qu'il y ait un mouvement. » La recherche doctorale, débutée depuis un an, promet de bien intéressants résultats !